Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20210406-20210061-DE

20210061

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET :
Débat d'Orientation Budgétaire 2021 : Rapport

Le nombre de délégués en service est de 70

Convocation du conseil en date du 31 mars 2021

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

PAR DELEGATION
LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 6 avril 2021 à 19 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Henri CUBERLI, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Préscillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Isabelle SIAU, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : Danielle FABRE par Henri CUBERLI, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Robert BATIGNE à Gilbert COSTE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET, Bernard GRIMAUD à Sabine CHABERT, Benoît MERLIN à Philippe GREFFIER, Martine PUEBLA à Marie-Paule CAU, Régine SURRE à François DEMANGEOT, Bernard VIDAL à Bernard PECH.

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gérard LAMARQUE, Pierre MONOD, Henri POISSON, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, René MERIC.

Secrétaire de séance : Claire DARCHY.

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20210406-20210061-DE

20210061

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 5211-36, D. 2312-3 et D. 5211-18-1,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et notamment l'article 107,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire et notamment l'article 1er,

VU l'article 17.1° du règlement intérieur de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

VU l'alinéa VIII de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 précisant que le débat relatif aux orientations budgétaires peut être tenu lors de la séance de l'organe délibérant au cours de laquelle le budget est présenté à l'adoption,

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire qu'un débat d'orientation budgétaire est organisé dans un délai de deux mois précédant la séance du vote du budget.

Le Débat d'Orientation Budgétaire fait l'objet d'un rapport qui donne lieu à débat. Ce rapport doit comporter les informations suivantes : les orientations budgétaires envisagées, la présentation des engagements pluriannuels, des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget, des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel, à la durée effective du travail.

Ce rapport donne lieu à un débat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PREND ACTE que le Débat d'Orientation Budgétaire, sur la base d'un rapport portant sur le budget principal et sur les budgets annexes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, a eu lieu avant le du vote des budgets primitifs de l'exercice 2021.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 6 avril 2021

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS * 11 (Aude) *

Philippe GREFFIER.